

↑↑↑↑↑    национален    中心    文化    شرقية  
i n a l c o

i n a l c o  
**CEJ**  
Centre d'études  
japonaises

Master « Langues, cultures et sociétés du monde »  
Mention : Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales »  
Région : Asie-Pacifique  
Langue japonaise

RECOMMANDATIONS

POUR LA REDACTION

D'UN MEMOIRE DE RECHERCHE

Première édition : Emmanuel Lozerand, printemps 2002  
Actualisation Estelle Bauer et Jean-Michel Butel, juin 2018

Avertissement	3
INTRODUCTION : DE L'INTERET D'UN MEMOIRE DE MASTER	4
I. LE CHOIX D'UN DIRECTEUR DE RECHERCHE	7
II. LE CHOIX D'UN SUJET	10
III. LE TRAVAIL DE RECHERCHE	11
IV. LA PRESENTATION DU MEMOIRE	12
A. Généralités : informatique, ponctuation, reliure	12
B. La mise en page	14
1. Format général	14
<i>Marges</i>	
<i>Typographie</i>	
<i>Interligne</i>	
<i>Retrait</i>	
<i>Pagination</i>	
2. La page de titre	15
3. Les divisions	16
4. Les citations	17
5. Les notes	18
6. Les références	19
<i>Le système classique</i>	
<i>Le système Harvard</i>	
<i>Les noms propres</i>	
<i>Les sites Internet</i>	
C. La bibliographie	22
1. Pour les ouvrages parus sous forme de livres	23
2. Pour les articles	23
3. Pour les textes recueillis dans des ouvrages collectifs	24
4. Pour les séries	24
5. Pour les ouvrages ou articles japonais	24
6. Système Harvard	24
D. Autres	25
1. Index et glossaires	25
2. Table des matières	25
V. INSERTION DE TEXTE JAPONAIS	26
A. Pour les citations	26
B. Pour la bibliographie	27
C. Dans le corps du texte	27
D. Les transcriptions	28
E. La question des séparations	28
ANNEXES	29
1. équipe pédagogique du master et adresses des enseignants	29
2. Indication sommaire des différents champs d'études	30
3. Exemples de mémoires de maîtrise soutenus à l'Inalco	31
4. Dossiers de master 1 soutenus en 2014	33
5. Mémoires de master 2 soutenus en 2017	34
6. Quelques fonds d'ouvrages en langue japonaise	35

## Avertissement

Si ce document s'adresse de manière prioritaire aux étudiants **inscrits en Master**, il concerne aussi tous les étudiants de cours de licence désireux de poursuivre leurs études. Il est en effet impératif de réfléchir le plus tôt possible à d'éventuels thèmes de recherche et de prendre rapidement contact avec des enseignants susceptibles de diriger un travail.

Ce fascicule reprend, en les refondant et en les reformulant, divers documents qui ont pu circuler par le passé dans le département. Rédigé par l'un des enseignants, il exprime le point de vue de l'ensemble du département pour lequel il constitue une référence commune.

Il regroupe des indications générales utiles à la rédaction d'un mémoire de Master (et pour la plupart d'entre elles, avec les accommodements nécessaires, d'un dossier ou d'une thèse de doctorat). Selon la nature du sujet, de légers aménagements peuvent être apportés aux principes énoncés ci-dessous, en accord avec le directeur de recherche.

On conseillera à l'étudiant de lire ce fascicule **dès les premiers temps du travail** de Master. Il pourra y acquérir quelques renseignements d'ordre général, mais surtout il aura tout intérêt à suivre dès le début les règles de présentation proposées, en particulier pour la bibliographie. Cela lui évitera un fastidieux travail de remise en forme ultérieure.

En cas de doute, il est également possible de consulter le responsable de ce séminaire. Celui-ci accueillera avec le plus grand intérêt toute remarque critique, ou suggestion utile, afin de préparer une prochaine édition révisée et améliorée.

On se référera également à la brochure de présentation du master.

\*

Les étudiants peuvent contacter, en cas de difficultés, M. Bernard Thomann, responsable du Master « Études Japonaises ». Il est par ailleurs hautement recommandé de consulter régulièrement les sites WEB suivants, *en vérifiant toujours la date de publication des articles consultés* :

- INALCO, pages réservées au master :  
<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters>
- Département Japon, formation Master 1 et 2 :  
<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-japonaises/formations>
- Université Paris-Diderot, UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale :  
<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=LCAO&np=LCAO>
- Centre d'Etudes Japonaises de l'Inalco :  
<http://www.cej.fr/index.php/fr/>

## INTRODUCTION : DE L'INTERET D'UN MEMOIRE DE MASTER

- > Un exercice nouveau
- > Des progrès en langue important
- > Une maîtrise de la langue française accrue
- > Une initiation au monde de la recherche

Dans le cursus universitaire français, et dans le département Études japonaises, la rédaction d'un mémoire représente une étape singulière, bien différentes des cours et examens qui ont marqués les années précédentes. Une étape incontournable pourtant, qui consacre l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail enseignées dans les premières années de la formation universitaire et atteste de l'autonomie de l'étudiant dans la spécialité qui est la sienne.

En attribuant 9 ECTS au dossier de M1 et 24 ECTS au mémoire de M2, le Master « Études Japonaises » affirme le caractère unique de cet exercice dans la formation intellectuelle à l'Université.

<b>Master 1</b>	<b>Semestre 1</b>	<b>30 ECTS</b>
-----------------	-------------------	----------------

	intitulé	volume horaire	crédits
JAP 4A11	Perfectionnement linguistique 1	A. Expression écrite 1 B. Expression orale 1, Interprétation 1	39 h 6 ECTS
JAP 4A02	Perfectionnement linguistique 2 :	A. Techniques de la traduction 1 B. Textes spécialisés 1	39 h 6 ECTS
JAP 4A03	<i>Méthodologie générale des études japonaises</i>		24 h 6 ECTS
JAP 4A05	Séminaire 1 : de spécialité ou disciplinaire		24 h/32 h 30 6 ECTS
JAP 4A05	Séminaire 2 : de spécialité ou disciplinaire		24 h/32 h 30 6 ECTS

<b>Master 1</b>	<b>Semestre 2</b>	<b>30 ECTS</b>
-----------------	-------------------	----------------

JAP 4B11	Perfectionnement linguistique 3	A. Expression écrite 2 B. Expression orale 2, Interprétation 2	39 h 6 ECTS
JAP 4B02	Perfectionnement linguistique 4	A. Techniques de la traduction 2 B. Textes spécialisés 2	39 h 6 ECTS
JAP 4BM M	<b>Dossier de M1</b>		<b>9 ECTS</b>
JAP 4B04	Méthodologie disciplinaire transversale : Présentation de l'état d'avancé des travaux de recherche devant l'équipe pédagogique		3 ECTS
JAP 4B05	Séminaire 3 : de spécialité ou disciplinaire		24 h/32 h 30 6 ECTS
LCS 4B0 1A	Langues, cultures et sociétés du monde (Séminaire au Musée du quai Branly ; Module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat)		0 ECTS

<b>Master 2</b>	Semestre 1	30 ECTS
-----------------	------------	---------

JAP 5A1 1	Perfectionnement linguistique 5	36 h	6 ECTS
JAP 5A0 2	Méthodologie disciplinaire 2	Atelier de recherche Séminaire du CEJ	18 h/24h 9 ECTS
JAP 5A0 5	Séminaire 4 : de spécialité ou disciplinaire	24 h/32 h 30	6 ECTS
JAP 5A0 5	Séminaire 5 : de spécialité ou disciplinaire	24 h/32 h 30	6 ECTS
	Module Libre : participation à des activités de recherche		3 ECTS

<b>Master 2</b>	Semestre 2	30 ECTS
-----------------	------------	---------

JAP 5B0 5	Séminaire 6 : de spécialité ou disciplinaire	24 h/36 h	6 ECTS
JAP 5B MM /ST/ EN	Mémoire de M2		24 ECTS

- Pour plus d'information, voir la brochure de présentation du master : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-japonaises/formations>

Si la rédaction d'un mémoire présente bien évidemment des aspects ardu, l'exercice n'est pourtant en aucune manière réservé *a priori* à une petite élite d'érudits ou de surdoués prédestinés à l'art de la recherche. Il s'agit tout simplement de l'un des exercices les plus formateurs que l'université puisse proposer aux étudiants. Un exercice qui réclame, non pas du génie et des découvertes révolutionnaires, mais un travail régulier et soutenu.

En rédigeant un mémoire, l'étudiant s'initie avant tout aux démarches d'**une activité intellectuelle autonome** : définition d'un champ d'études spécifique, recherche de la documentation, exploitation des sources, conception d'un plan, rédaction d'un document long. Il y a là un ensemble d'activités insuffisamment exercées au fil de la présence en cours plusieurs années durant, au rythme des partiels et des bachotages. Ces activités ouvrent directement sur plusieurs aspects de la vie professionnelle.

La rédaction d'un mémoire de Master est également l'occasion d'accomplir un saut qualitatif important dans la **pratique du japonais**. La langue n'est plus alors étudiée dans une perspective étroitement scolaire, mais elle constitue le moyen d'accès privilégié à des informations intéressantes. C'est l'occasion pour beaucoup d'étudiants de lire leurs premiers articles ou ouvrages japonais. C'est, malgré les difficultés des débuts, une occasion unique de développer considérablement ses capacités de lecture et de compréhension des sources japonaises.

La rédaction d'un mémoire peut aussi être une occasion privilégiée de **rencontre** avec des informateurs ou des interlocuteurs japonais de toute nature.

C'est par ailleurs une excellente occasion d'améliorer et de mettre à jour ses capacités de rédaction en **langue française**. Il s'agit là aussi d'un entraînement fondamental pour l'activité professionnelle (rédaction de rapports, notes de synthèse, bilan). Dans le même ordre de réflexion,

la rédaction du mémoire est aussi souvent l'occasion d'apprendre à se servir d'un logiciel de **traitement de texte** (japonais-français, le cas échéant) ou de se perfectionner dans cet art.

Ajoutons qu'à l'issue de la soutenance, les étudiants sont toujours légitimement fiers du travail accompli : ils auront subi avec succès un des seuls **rituels d'initiation** du monde universitaire, et leur mémoire demeurera dans la bibliothèque du CEJ (Centre d'Études Japonaises) pour le plus grand profit des générations futures, contribuant ainsi au lent accroissement du savoir...

Pour une minorité d'étudiants enfin, le Master est l'occasion de s'engager résolument dans le travail de recherche : la rédaction du mémoire n'est plus alors une épreuve de fin d'études, mais **un premier pas vers la thèse**.

Cette brochure vise à présenter quelques conseils susceptibles d'aider les étudiants lors des différentes phases de l'élaboration de leur mémoire : choix du directeur de recherche, choix du sujet, travail de recherche, rédaction du mémoire, soutenance. Elle pourra également être utile à toute personne désirant rédiger un texte en s'appuyant sur des sources et des recherches japonaises et cherchant à présenter son travail avec la rigueur exigée dans le monde académique.

## I. LE CHOIX D'UN DIRECTEUR DE RECHERCHE

Tout étudiant qui s'engage en Master doit choisir un directeur de recherche et un sujet d'étude. Ces deux choix sont en réalité inséparables : une idée de sujet oriente le choix d'un directeur, le choix d'un directeur réoriente souvent celui d'un sujet.

C'est à l'étudiant de **solliciter un enseignant** pour lui demander s'il veut bien diriger son travail. Il faut donc prendre rendez-vous, par oral ou par mail, dès que l'on songe à s'engager dans un Master (c'est-à-dire, dans la plupart des cas, dans le courant de l'année de licence). Il est judicieux de partir en vacances avec une idée de manœuvre en tête (et un peu de pain sur la planche). Commencer à s'agiter au mois d'octobre de l'entrée en Master, c'est déjà prendre du retard.

L'enseignant sollicité n'est pas obligé d'accepter. Il peut orienter l'étudiant vers un autre collègue. En cas de difficultés (rares !), l'étudiant doit contacter le responsable du Master (ou, en l'absence de celui-ci, la directrice du département).

==> M. Bernard Thomann, responsable du Master

==> Mme Estelle Bauer, directrice du département

### **Le directeur de recherche a pour tâches essentielles :**

- d'aider l'étudiant à définir son sujet ;
- de le conseiller pour la bibliographie et le plan ;
- de l'aider à définir son programme de travail ;
- de lui donner son avis sur les premières ébauches.

Le directeur de recherche occupe ainsi une place ambivalente de conseil et de juge. Il convient donc de solliciter un enseignant aussi compétent que possible dans le domaine de recherche envisagé, mais aussi quelqu'un avec qui l'on se sent capable d'établir une relation de confiance réciproque.

S'il est normal d'être indécis et de contacter plusieurs personnes dans la phase de l'élaboration du projet, et en particulier avant dépôt du sujet en octobre, on ne saurait trop insister sur la nécessaire **courtoisie** que réclame le rapport privilégié avec les enseignants en général et le directeur de recherche en particulier : il s'agit d'entretenir un contact régulier, et pas seulement en cas de besoin, de tenir chacune des parties prenantes au courant des évolutions, et tout spécialement de tous les changements de direction : sujet traité, responsable, demande de bourse, obtention d'une bourse, départ pour l'étranger, abandon ou délais éventuels. L'utilisation du mail crée souvent des quiproquos regrettables. On veillera à garder un ton formel malgré la souplesse du média.

## Equipe de formation

L'encadrement du master cohabilité s'appuie sur les deux équipes de recherche suivantes :

- le Centre d'Études Japonaises (CEJ, équipe d'accueil EA 1441, INALCO)
- le Centre de Recherches sur les Civilisations de l'Asie Orientale (CRCAO ; UMR 8155 ; CNRS/EPHE/Collège de France/Université Paris Diderot)

Un étudiant inscrit en master à l'Inalco doit choisir son directeur de mémoire parmi les enseignants de l'Inalco. La totalité des enseignants titulaires du département Japon de l'Inalco ayant rang de maître de conférences ou de professeur sont habilités à diriger des dossiers de M1. Ils peuvent également diriger des mémoires de M2. Dans le cas des maître de conférences non « habilités à diriger des recherches » (HDR) toutefois, le responsable administratif est le responsable de la formation master, Bernard Thomann. Des co-directions avec des collègues d'un autre statut ou d'un autre établissement sont envisageables dans certains cas particuliers. Il ne faut donc pas hésiter à contacter la personne qui vous paraît la plus apte à vous diriger.

## Enseignants habilités à diriger des recherches (M1, M2, thèse)

<b>nom</b>	<b>prénom</b>	<b>qualité</b>	<b>domaine de spécialité</b>	<b>Institution et unité</b>
BAUER	Estelle	PR	Histoire de l'art du Japon classique	INALCO, CEJ
BAYARD-SAKAI	Anne	PR	Littérature moderne et contemporaine	INALCO, CEJ
DELAMOTTE	Guibourg	MCF HDR	Sciences politiques, Japon contemporain	INALCO, CEJ
GALAN	Christian	PR	Histoire de l'éducation	U. de Toulouse, CEJ
HORIUCHI	Annick	PR	Histoire (époque d'Edo), histoire intellectuelle	Paris Diderot, CRCAO
KONUMA	Isabelle	PR	Droit, sociologie de la famille	INALCO, CEJ
LOZERAND	Emmanuel	PR	Littérature moderne	INALCO, CEJ
LUCKEN	Michael	PR	Images et mémoire	INALCO, CEJ
MARQUET	Christophe	PR	Histoire de l'art, édition, histoire culturelle	EFEO, CEJ
ROBERT	Jean-Noël	PR	Religions du Japon	EPHE, CRCAO
SAKAI*	Cécile	PR	Littérature moderne et contemporaine	Paris Diderot, CRCAO
STRUVE	Daniel	PR	Littérature classique	Paris Diderot, CRCAO
THOMANN	Bernard	PR	Histoire, économie du Japon moderne	INALCO, CEJ
VIEILLARD-BARON	Michel	PR	Littérature classique	INALCO, CEJ

\*Absente cette année.



## Enseignants pouvant diriger un dossier de M1 et codiriger un mémoire de M2

ABE	Junko	MCF	Littérature contemporaine	INALCO, CEJ
ANDRO-UEDA	Makiko	MCF	Littérature contemporaine	INALCO, CEJ
ANTONOV	Anton	MCF	Linguistique	INALCO, CRCAO
BAZANTAY	Jean	MCF	Linguistique, didactique	INALCO, CEJ
BRINDEAU	Véronique	CC	Musique japonaise	INALCO
BUTEL	Jean-Michel	MCF	Anthropologie, ethnologie, religions du Japon	INALCO, CEJ
GARCIN	Thomas	MCF	Littérature contemporaine, culture populaire	Paris Diderot, CRCAO
GODEFROY	Noemi	MCF	Histoire	INALCO, CEJ
HAYEK	Matthias	MCF	Sociologie de la connaissance et des croyances, culture populaire	Paris Diderot, CRCAO
HIROSE	Midori	MCF	Histoire de l'art moderne	Paris Diderot, CRCAO
MALINAS*	David-Antoine	MCF	Sociologie du Japon contemporain	Paris Diderot, CRCAO
MARTINE	Julien	MCF	Gestion, monde des entreprises dans le Japon contemporain	Paris Diderot, CRCAO
MITHOUT	Anne-Lise	MCF	Sociologie	Paris Diderot, CRCAO
NAKAJIMA	Akiko	MCF	Linguistique	Paris Diderot, CRCAO
NAKAMURA	Yayoi	MCF	Linguistique, TAL	INALCO, CEJ
NESPOULOUS	Laurent	MCF	Protohistoire et Antiquité, épistémologie	INALCO, CEJ
NISHIO	Sumikazu	MCF	Linguistique	INALCO, CRCAO
ÔSHIMA	Hiroko	MCF	Linguistique	Paris Diderot, CRCAO
ROY	Alexandre	MCF	Histoire du Japon moderne	INALCO, CEJ
SAITÔ	Takako	MCF	Philosophie	INALCO, CEJ
SAUCIER	Marion	PRAG	Société du Japon moderne	INALCO, CEJ
THOYER	Chikako	MCF	Economie	INALCO, CEJ
YATABE	Kazuhiko	MCF	Sociologie	Paris Diderot, CRCAO

\* Absents cette année

## II. LE CHOIX D'UN SUJET

L'étudiant a souvent en tête une idée plus ou moins claire du sujet sur lequel il voudrait travailler.

Dans certains cas cette idée est extrêmement précise, bien définie, et elle est adoptée d'emblée par l'enseignant sollicité.

Dans d'autres cas, l'étudiant n'a absolument aucun projet. Il peut alors contacter un enseignant en demandant à celui-ci de bien vouloir lui proposer un sujet. Tous les enseignants ne répondront pas nécessairement de manière favorable à ce type de démarche, mais certains peuvent fournir des listes de sujets proposés. Sans doute vaut-il mieux cependant commencer par prendre le temps de réfléchir quelque peu par soi-même à un travail qui vous occupera pendant de longs mois.

Les responsables des différents projets scientifiques menés dans le cadre du Centre d'Études Japonaises de l'Inalco peuvent également proposer des projets en rapport avec la recherche poursuivie par leur équipe. Choisir un tel sujet est, pour l'étudiant, la garantie d'un soutien pédagogique tout particulier (séminaires proches de son thème, bibliographie partiellement constituée, ouvrages déjà sur place, journées de travail contribuant à son intégration dans le monde de la recherche, rencontre avec des spécialistes du domaine...).

La plupart du temps, c'est au cours de discussions avec les enseignants qu'une idée au départ informe s'affine et se précise.

Aucune des démarches évoquées n'est à exclure *a priori*. Les unes comme les autres pouvant aboutir à de bons, comme à d'affreux, résultats.

Dans tous les cas de figures, le point le plus important dans la définition d'un sujet est celui de sa « faisabilité ». L'étudiant peut-il venir à bout en huit mois de la question retenue ? Telle est la question primordiale à laquelle l'étudiant, comme le directeur de recherche, doivent répondre, en tenant compte des capacités de chacun. Deux conditions doivent donc être impérativement remplies :

- 1) Le sujet doit être **restreint**.
- 2) Il suppose qu'une **documentation appropriée** existe et soit aisément accessible (dans certains cas d'ailleurs il peut être très fructueux de partir de la découverte d'une source documentaire, par exemple en parcourant des fichiers de bibliothèque, et de définir ensuite le sujet).

On ajoutera pour finir que la liste des sujets possibles est – *a priori* – illimitée et d'une infinie variété **à partir du moment où l'on se propose d'étudier un aspect de la société ou de la culture japonaise à partir de sources majoritairement japonaises** (par la langue). Pour se faire une idée des sujets possibles, on pourra consulter — avec un regard critique bien entendu — une liste de mémoires soutenus dans le département (voir annexe. Une liste réactualisée peut être consultée via l'Internet, sur le site du CEJ, rubrique « Thèses et mémoires »), ainsi bien sûr — avec le même regard critique — que les mémoires eux-mêmes déposés au CEJ (2 rue de Lille).

Par ailleurs, les textes officiels prévoient que le support papier n'est pas le seul possible. Il est légal, et donc tout à fait envisageable, de présenter des mémoires de Master sur support audiovisuel (diapositives, cinéma, video), informatique (logiciel, CD-rom), ou autre. Il « suffit » de trouver un accord avec le directeur de recherche et de déposer un projet agréé par la commission pédagogique du Master.

### III. LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La conduite du travail de recherche proprement dit dépend bien entendu du sujet considéré, de la personnalité et des capacités de l'étudiant. Il est bien sûr possible et conseillé d'en discuter avec le directeur de recherche. Il est donc hors de question d'entrer ici dans les détails.

On signalera simplement à l'étudiant qu'il doit avant tout être très attentif à la manière dont il répartit ses efforts dans le temps. Les **défauts les plus fréquents** sont bien connus :

- ne s'occuper d'abord que des cours, et renvoyer le travail sur le mémoire à des jours lointains ;
- ne s'occuper d'abord que de réunir et exploiter sa documentation, en repoussant sans cesse le travail de réflexion et d'élaboration du mémoire ;
- vouloir traduire d'emblée tous les documents découverts.

À l'inverse, on conseillera à l'étudiant :

- **d'attaquer résolument le travail sur le mémoire en parallèle avec celui sur les cours** (qui ne sont en réalité destinées, *in fine*, qu'à aider et à favoriser le travail sur le mémoire) ;
- de **réfléchir d'emblée aux conclusions** que l'on espère tirer, à la manière d'aborder le sujet, de poser les problèmes ;
- de lire à cet effet un ou deux ouvrages généraux ou comparatifs (que le directeur de recherche pourra conseiller) ;
- de prendre l'habitude de **comprendre et de recueillir des informations sans passer par le biais de la traduction** (on finira seulement par traduire, et seulement que ce qui mérite de l'être).

Quelques outils de recherche sont présentés sur le site : [www.japethno.fr](http://www.japethno.fr), rubrique : « Ressources »  
<http://www.japethno.fr/spip.php?rubrique3>

## IV. LA PRESENTATION DU MEMOIRE

Avant toute chose, sans doute convient-il de rappeler qu'un mémoire de Master – qu'il porte sur le domaine japonais n'y change rien – s'écrit **en langue française**, et que c'est donc sur cette dernière que doit d'abord porter une grande part de l'énergie. En réalité, la note décernée par le jury dépendra **grandement** de la qualité de la rédaction et de la présentation du travail.

Nous nous permettons de rappeler ici quatre instruments de travail qui devraient être vos compagnons fidèles pendant tout le travail de rédaction du mémoire :

- Robert Paul, *Le Petit Robert – Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littre, 1973 (rééd. 1983).
- *Le Nouveau Bescherelle — 1. L'Art de conjuguer les verbes*, Hatier, 1980.
- Grévisse Maurice, *Le Bon usage*, Gembloux (Belgique), Éditions Duculot, 10e édition revue et augmentée, 1975.
- Colignon Jean-Pierre, *La Ponctuation – Art et finesse*, 1981, 95 p. (diffusion libraires : Éditions Éole, 171, rue Saint-Jacques, 75 005 Paris).

On révisera avec profit les conseils entendus en L1 durant le cours de méthodologie. La brochure *Méthodologie en sciences humaines* s'avèrera d'une utilité renouvelée. <http://www.japethno.fr/doc-pedagogiques/brochure2010.pdf>

### A. GENERALITES

La longueur normale d'un mémoire est d'**une trentaine de pages pour un dossier de M1, de 100-150 pages pour un mémoire de M2**. La nature du sujet peut conduire à dépasser légèrement cette limite, mais il convient de ne pas exagérer. **L'excès de longueur sera considéré comme un défaut**. En tout état de cause, en discuter avec le directeur de recherche.

En règle générale, la part de « traduction pure » sera limitée (au 1/4 du travail par exemple), des exceptions pouvant survenir dans certains cas particuliers (éditions critiques de textes d'accès difficile...).

#### *Outils informatiques*

Le mémoire doit être dactylographié. On conseillera aux étudiants de prendre le temps de comprendre comment fonctionne un logiciel de traitement de texte. Cela constituera par ailleurs une formation indispensable aux outils les plus communément utilisés aujourd'hui dans le monde du travail.

Il est conseillé d'utiliser des logiciels compatibles avec les programmes les plus répandus (Microsoft Word, pour ne pas le nommer<sup>1</sup>), ce afin de ne pas être gêné ultérieurement dans la diffusion ou la réutilisation de votre mémoire. Les systèmes d'exploitation actuels permettent de gérer, en version française ou en toute autre langue, un environnement multilingue (de mélanger français et japonais au sein d'un texte sans incompatibilité notoire par exemple) y compris avec les logiciels les plus communs.

D'autres logiciels (Zotéro...) peuvent être utilisés pour gérer les références bibliographiques. Une initiation est proposée dans le cadre du séminaire de méthodologie.

Le CEJ s'efforce de mettre à la disposition des étudiants du matériel en libre accès (se renseigner auprès du responsable pédagogique des Masters).

<sup>1</sup>

Rappelons l'existence de logiciels gratuits et compatibles.

### ***Règles de ponctuation***

Le travail individuel sur des logiciels de traitement de texte suppose bien évidemment la révision des **règles de ponctuation** élémentaires et l'apprentissage des **normes et usages typographiques**. Ceux-ci peuvent être appliqués directement par le logiciel de traitement de texte. Attention toutefois : aucun logiciel n'est parfaitement fiable, aucun n'est configuré pour un texte aussi spécifique qu'un mémoire académique. Il est donc conseillé de se référer à divers ouvrages, tels que :

- Dufour M.-L., *Le Tapuscrit*, EHESS, 1971 (rééditions).
- Gouriou Christian, *Mémento typographique*, Cercle de la Librairie, 1973.
- *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 1990.
- Ramat Aurel, *Le Ramat typographique*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, 1994.
- Colignon Jean-Pierre, *La Ponctuation – Art et finesse*, 1981 (diffusion libraires : Éditions Éole, 171, rue Saint-Jacques, 75 005 Paris).

Il peut être également utile de consulter — **avec un esprit critique** — les mémoires de maîtrise déjà soutenus, rassemblés au CEJ, 2 rue de Lille.

On conseillera aussi aux étudiants de regarder avec attention (et avec le même esprit critique !) les numéros les plus récents de la revue *Cipango*, éditée par le Centre d'Études Japonaises de l'Inalco, et qui s'efforce, au fil des ans, d'aboutir aux usages les plus cohérents et les plus simples : [cipango.revues.org](http://cipango.revues.org), et en particulier, les « consignes aux auteurs ».

### ***Reliure***

Il va de soi enfin que l'ouvrage doit être solidement relié : différentes techniques vous sont proposées dans le commerce.

## **B. LA MISE EN PAGE**

Elle nécessite un soin tout particulier. Il convient en particulier de faire attention aux marges, aux retraits de début de paragraphe, au découpage en paragraphes lui-même, à l'interlignage, à la mise en valeur des citations et aux notes.

### **1. Format général**

#### ***Marges***

Les marges sont conçues pour laisser de la place au correcteur. S'il n'existe pas de règle absolue, on ne saurait descendre en deçà de 3 cm pour les marges de gauche et de droite, 2 cm pour les marges du haut et du bas (après les notes). Attention : il faut prendre également en compte la place de la reliure (1 cm environ) et augmenter en conséquence la marge de gauche (ou les marges de gauche et de droite en cas de recto verso)<sup>2</sup>.

#### ***Typographie***

La police de caractères peut être choisie en toute liberté. On évitera toutefois des formes trop fantaisistes et veillera à ce qu'elle soit lisible aussi bien en droit qu'en italique (les polices les plus choisies sont le Times/Times new roman et le Palatino).

La taille des caractères est, elle aussi, libre. On la choisira, en fonction de la police, entre 11 et 14 points, en sachant que la taille devra permettre de distinguer le corps du texte (écrit le plus gros) des notes et des citations (pour plus de précisions, voir ces rubriques plus bas). On pourra effectuer quelques tests avant de se décider. Plus que de soigner l'effet esthétique, il importe de rester cohérent tout au long du mémoire : il s'agira donc de se tenir à son choix sans plus tergiverser. Seuls les titres de partie les plus importants pourront être dans une police différente.

#### ***Interligne***

Le texte principal doit être dactylographié en double interligne (soit des pages d'une trentaine de lignes, notes comprises)<sup>3</sup>. Il est possible de le réduire pour les citations et les notes, ainsi que pour la bibliographie.

On rappellera que la plupart des traitements de texte proposent la fonction « feuille de style » (format -> style, dans Word) qui permet de définir à l'avance, et pour tout le texte, le format des titres, du corps du texte, des citations, des notes, des légendes... On ne saurait trop conseiller d'utiliser ce moyen.

#### ***Retrait***

Tout paragraphe commence par un retrait : 1,5 cm de la marge au début de chaque alinéa.

#### ***Pagination***

La pagination en chiffres arabes est obligatoire. Elle commence avec la couverture (comptée p. 1), mais n'est portée qu'à partir de la page 3. On veillera à ce qu'elle ne frôle pas trop les bords de la feuille (pour éviter sa disparition à la photocopie).

Les illustrations (photocopies de tableaux, gravures, plans, schémas) ne sont pas paginées (il est judicieux de faire une table des hors-textes).

Quand le mémoire est une édition critique, on distinguera l'introduction et le texte édité par l'emploi d'une pagination différente (chiffres romains et chiffres arabes).

<sup>2</sup> Il est tout à fait possible de faire imprimer son mémoire recto verso, à condition d'utiliser un papier assez épais et de prévoir des marges suffisantes donc.

<sup>3</sup> Selon la police et la taille des caractères employés, on devrait arriver au total de 1800 signes par page (soit idéalement 30 lignes de 60 signes = 1800 signes, multipliés par 30 pages = 57 000 signes au total). Il est bien évident que l'on a droit à une certaine latitude.

## **2. La page de titre**

Le mémoire comportera nécessairement sur la page de titre les indications suivantes :

INALCO

Master « Langues, cultures et sociétés du monde »

Mention « Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales »

Région « Asie-Pacifique »

Langue japonaise

Prénom et nom de l'auteur

Titre du mémoire

Dossier pour l'obtention du Master 1 / Mémoire pour l'obtention du Master « Langues, cultures et sociétés du monde », langue japonaise

Directeur de recherche : Madame (ou Monsieur) X. Y (professeur / maître de conférences<sup>4</sup>)

Date de la soutenance

---

<sup>4</sup>

Afin de ménager les susceptibilités, on vérifiera orthographe du nom et statut de l'enseignant.

### **3. Les divisions**

Le travail doit comporter des divisions logiques : une introduction, des parties (chaque changement de partie implique un changement de page), une conclusion. Les parties peuvent être divisées en chapitres, eux-mêmes découpés en sections.

On observera les usages courants dans l'imprimerie, comme par exemple :

**(Remerciements)<sup>5</sup>**  
**(Avertissement)**

#### **INTRODUCTION**

**I<sup>e</sup>e PARTIE : WXYZ<sup>6</sup>**

CHAPITRE 1 : WXYZ<sup>7</sup>

**I. Wxyz**

A. Wxyz

1. Wxyz

2. Wxyz

B. Wxyz

.....

**II. Wxyz**

.....

CHAPITRE 2 : WXYZ

.....

**II<sup>e</sup>e PARTIE : WXYZ**

.....

**CONCLUSION**

**BIBLIOGRAPHIE**

**(GLOSSAIRE)**

**(INDEX)**

**TABLE DES MATIÈRES**

---

<sup>5</sup> Les indications entre parenthèses sont facultatives.

<sup>6</sup> Il est d'usage de consacrer une page entière au titre de chaque partie.

<sup>7</sup> Il est possible, pour plus de clarté, de faire commencer les chapitres en haut d'une nouvelle page.



#### **4. Les citations**

**Aucun emprunt ne peut être fait à des publications (ouvrages, articles, site internet, ou quelque autre document que ce soit) sans être signalé.**

Toute citation, ou mention, d'un texte doit donc être accompagnée, en corps du texte ou en note, d'une **référence très précise à l'édition consultée** (indiquer la page ; pour les œuvres dramatiques l'acte, la scène, voire le numéro du vers ; le cas échéant la colonne)<sup>8</sup>.

Une citation ne doit jamais être altérée, même pour être intégrée à une phrase. Toute suppression doit être signalée par le signe [...]. Tout mot ou membre de phrase ajouté à titre de commentaire doit être placé entre crochets [ ].

Si l'on cite un ouvrage ancien, il faut respecter la graphie de l'édition consultée.

Pour les textes appartenant à une langue étrangère réputée « courante » (anglais par exemple), les citations sont données dans la langue originale. Il peut cependant être préférable de les traduire dans une note... C'est à vous de juger.

**Pour les citations en langue japonaise, voir plus bas.**

##### **Format :**

Si elles sont courtes (moins d'une ligne), les citations sont présentées entre guillemets (« ... ») dans le corps du texte. Dès qu'elles dépassent une ligne, elles doivent être détachées du texte par un blanc, dactylographiées en interligne simple et mises globalement en retrait de 2 cm par rapport au texte (elles peuvent éventuellement être en caractères plus petits).

Exemple :

Il faut cependant mentionner un certain glissement : alors que *minzoku* désigne littéralement le « vulgaire », ou le « vernaculaire » (*zoku*) d'un peuple (*min*), et par extension les « us et coutumes populaires », la science du *minzoku* se définit comme :

une discipline qui a pour but, à travers les traditions populaires que recèle la société civilisée contemporaine et les documents de type folklorique qui s'y rapportent, de mettre en lumière les évolutions historiques de la culture quotidienne des gens ordinaires vivant au sein de cette société, d'en étudier les relations fonctionnelles, et d'appréhender le substrat culturel de l'ethnie à laquelle le chercheur appartient (...)<sup>9</sup>.

Le terme sera utilisé conjointement à celui de *minkan denshō*, qui traduit l'expression « traditions populaires » employée par le grand folkloriste français Arnold Van Gennep.

---

<sup>8</sup> **Si, sans citer un ouvrage, on le résume ou le paraphrase, l'honnêteté commande de le dire, et d'en donner la référence.**

<sup>9</sup> Seki Keigo et Ishihara Ayako, 1971 : 143.

## **5. Les notes**

Les notes se placent de préférence en bas de page<sup>10</sup>, mais elles peuvent également figurer en fin de chapitre ou à la fin du mémoire, si cela est jugé préférable pour une raison particulière. Dans tous les cas, la note est appelée par un chiffre arabe placé **immédiatement** après le mot ou à la fin de la phrase auxquels elle se rapporte.

Les logiciels courants permettent de recourir à la fonction d'appel de notes automatique. On peut choisir entre une numérotation continue sur l'ensemble du mémoire, sur un chapitre ou sur une page.

Les notes se divisent en deux catégories :

– Les **notes de contenu**, dont il ne faut pas abuser<sup>11</sup>. Dans de nombreux cas, elles gagnent à être intégrées au corps du mémoire.

– Les **notes de référence**, qui doivent être aussi complètes et précises que possible (voir ci-dessous : références)<sup>12</sup>.

### **Format :**

Les notes de bas de page sont en simple interligne (et généralement en caractères plus petits : moins un ou deux points par rapport au texte principal).

---

<sup>10</sup> On veillera : à préserver la marge du bas, à ce que les notes n'empiètent pas trop sur le texte principal, à ce qu'elles ne courent pas sur plusieurs pages à la suite, à ce qu'elles soient nettement séparées du texte.

<sup>11</sup> Une note de contenu constitue une sorte de commentaire ou d'ajout au texte principal. Elle vient préciser un mot, un concept, la vie d'un personnage. Ceci est un exemple de note de contenu.

<sup>12</sup> Estelle Bauer et Jean-Michel Butel, *Recommandations pour la rédaction d'un mémoire de recherche*, Inalco, Centre d'études japonaises, 2018, p. 19-20. Ceci est une note de référence.

## **6. Les références**

Tout document utilisé, cité ou mentionné doit être évoqué, **dès sa première apparition et à chaque fois ensuite**, selon un système de référence bien précis. Celui-ci doit permettre au relecteur scrupuleux de suivre au plus près le cheminement de votre réflexion (du document à l'analyse, en passant par l'étude de recherches antérieures). Ceci constitue la seule assurance de validité scientifique et ne saurait être négligé. Toutes les références indiquées de la sorte en corps de texte **doivent d'autre part être reprises en bibliographie**, à la fin du mémoire.

Il existe deux systèmes de référencement pour les documents cités dans le corps du mémoire.

### ***Le système classique***

a) Pour les ouvrages, il faut donner, dans l'ordre :

Le nom et le prénom de l'auteur, le titre complet de l'œuvre, éventuellement le nombre de tomes, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, éventuellement la collection à laquelle l'ouvrage appartient, la date de publication, l'indication de la page. Préciser s'il s'agit d'une réédition.

b) Pour les articles parus dans des périodiques, ou pour des contributions à des ouvrages collectifs, il faut donner, dans l'ordre :

le nom et le prénom de l'auteur, le titre complet de l'article ou de la contribution, le nom du périodique (ou le titre du recueil précédé de l'indication des responsables de la publication et de la mention « dans »), l'indication du numéro, la date de publication, l'indication de la page.

Exemples :

1. PROUST Jacques, *L'Europe au prisme du Japon*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 215.
2. NINOMIYA Masayuki, *La Pensée de Kobayashi Hideo*, Genève / Paris, Librairie Droz, 1995, p. 333-345.
3. SMOLARZ Bruno, « La culture du riz menacée ? », *Cipango - Cahiers d'études japonaises*, no 4, nov. 1995, p. 220.
4. MACE François, « Le shintô en mal de funérailles », dans Beillevaire Patrick et Gossot Anne, *Japon pluriel - Actes du premier colloque de la Société française des études japonaise*, Arles, Picquier, 1995, p. 48.

**Pour une description plus détaillée de la présentation typographique, se référer à la section « Bibliographie » (*infra*).**

Ces références sont à donner sous leur forme complète quand elles sont mentionnées pour la première fois. Si un ouvrage ou un article doit être cité à plusieurs reprises, on peut utiliser certaines abréviations convenues :

– *Ibid.* (= *Ibidem*) peut remplacer une référence déjà donnée, mais à condition qu'elle soit citée **dans le renvoi qui précède immédiatement**.

Exemple: *Ibid.*, p. 78.

– *Id.* (= *Idem*) peut remplacer **un nom d'auteur** (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple: *Id.*, *Le Japon éternel*, Editions du Soleil Levant, 1999, p. 768.

– *Op. cit.*, précédé du nom de l'auteur, renvoie à une étude ou à un article de cet auteur déjà mentionné plus haut. On fera attention à éviter toute ambiguïté (surtout si l'on se réfère dans le mémoire à plusieurs ouvrages d'un même auteur).

Exemple : Durand Jacques, *op. cit.*, p. 45.

**N.B.** On se méfiera de l'usage de ces abréviations toutefois : il est conseillé de les utiliser quand le texte du mémoire est dans sa version définitive et qu'on est sûr de ne plus changer les différentes parties de place (on risque en effet, dans le cas contraire, de trouver un *op. cit.* qui arrive avant la référence complète, ou un *ibid.* faisant référence à un tout autre ouvrage que l'ouvrage cité juste avant).

– On se rappellera que l'abréviation *cf.* signifie en toute rigueur « comparez avec », et non pas « voir ».

– Pour les titres des ouvrages qui font l'objet même du mémoire et reviennent très fréquemment, on pourra utiliser des abréviations (par exemple *Motoori Norinaga zenshû* = *MNZ*), mais en prenant soin de garder une certaine clarté : ne pas les réduire à un simple numéro. On indiquera ces sigles dès le début du mémoire (à l'occasion de la première mention des ouvrages) et dans la bibliographie à la fin du mémoire. On peut aussi imaginer une table des abréviations<sup>13</sup>, si besoin est.

### ***Le système Harvard***

Dans certaines disciplines, comme la linguistique ou la sociologie, s'est généralisé un système de renvoi dit « système Harvard ». Il peut être utile – en particulier quand les renvois sont très nombreux.

La note de référence est alors insérée dans le corps du texte principal. Elle comprend successivement :

- Le nom de l'auteur
- éventuellement une mention de date, si la bibliographie signale plusieurs ouvrages de celui-ci
- éventuellement une lettre (a, b, c...) si plusieurs de ces ouvrages sont de la même année
- après deux-points, un numéro (de tome éventuellement, puis) de page.

Exemples :

(Ninomiya : 321)

(Proust 1997 : 456)

(Hiraoka 1965 b : 32)

(Keene 1981 a : III, 578)

L'emploi du système Harvard est incompatible avec une bibliographie présentée de manière raisonnée. Il suppose que la bibliographie soit établie selon l'ordre alphabétique des noms d'auteur.

Il a clairement pour lui l'avantage d'une certaine rationalité. Il permet d'autre part de modifier le texte, d'en bouger des parties, sans mélanger les références.

Certains en critiquent l'esthétique.

---

<sup>13</sup> Pour plus de détails sur les abréviations couramment employées en typographie, se reporter à Ramat Aurel, *Le Ramat typographique*, Condé-sur-Noireau, Editions Charles Corlet, 1994, p. 35-50.

### *Les noms propres*

Dans le corps du texte (et à l'exception des cas où ils servent à donner une référence bibliographique), les **noms de personne** sont en caractères ordinaires<sup>14</sup>.

Pour les noms japonais, on suivra systématiquement l'ordre « nom de famille + nom personnel (ou nom d'artiste) ».

On peut profiter de la première mention du nom d'une personne pour donner entre parenthèses, si l'information est utile, les dates de sa vie.

Les **titres d'ouvrages, de périodiques, d'œuvres d'art** mentionnés ou cités sont en italiques (ou, à défaut, soulignés<sup>15</sup>).

Pour les **titres japonais**, on procédera de la manière suivante :

– Citer le titre en transcription.

– Donner entre parenthèses sa traduction.

S'il s'agit d'une traduction déjà publiée, on emploiera les italiques.

S'il s'agit d'une proposition de traduction du titre, on utilisera des caractères droits.

– Ajouter éventuellement la date.

Exemples :

*Genji monogatari* (*Le Dit du Genji*)

*Shōsetsu shinzui* (La Quintessence du récit, 1885-86)

Remarques :

– Dans le premier cas, il est préférable de donner en note la référence de la traduction.

– Si une traduction française existe, mais ne paraît pas satisfaisante, on peut proposer sa propre traduction entre parenthèses à la suite de la transcription japonaise (ce qui n'exclut pas de signaler la (ou les) traduction(s) existantes).

Exemples :

*Sasame-yuki* (Bruine de neige)<sup>1</sup>

et en note : 1. Tr. fr. par G. Renondeau sous le titre *Quatre sœurs* (1964).

Remarque :

Si l'on reprend le titre dans la suite du texte, deux solutions sont possibles :

– soit le reprendre en transcription : *Genji monogatari*

– soit reprendre la traduction proposée : *Le Dit du Genji*

Dans l'un ou l'autre cas, on utilise les italiques (pour que le lecteur comprenne sans ambiguïté qu'il s'agit d'un titre d'œuvre).

Pour les titres très longs, on peut éventuellement recourir à une abréviation.

Exemple : *A la Recherche du temps perdu* => *La Recherche* (notez l'utilisation de la majuscule).

Les titres d'articles, de poèmes, etc. sont en caractères droits entre guillemets (exemple : « L'Albatros » dans *Les Fleurs du mal*).

<sup>14</sup> Les noms de personnes ne sont pas précédés de M., Mme ou Mlle, même s'il s'agit d'auteurs vivants. On donnera simplement l'initiale ou la totalité du prénom (ou du nom personnel).

<sup>15</sup> On rappellera que dans un « tapuscrit » il n'y a normalement pas lieu de souligner quelque mot que ce soit (en typographie, le soulignement sur un manuscrit signale les caractères à mettre en italiques lors de l'impression).

***Les sites internet***

On donnera au moins l'adresse complète de la page consultée et la date de consultation.

Exemple : <http://www.japethno.fr/doc-pedagogiques/brochure2010.pdf>, consulté le 23 juin 2018.

**C. LA BIBLIOGRAPHIE**

Elle doit nécessairement être insérée à la fin du mémoire.

Tous les documents cités dans le mémoire, et quelle que soit leur nature (sources manuscrites ou imprimées, études, articles de revues, sites internet, etc.), doivent y figurer<sup>16</sup>. On pourra également y lister les documents consultés, même non cités, s'ils constituent des références importantes pour le thème traité. On veillera toutefois à ne pas gonfler la bibliographie de manière artificielle.

La bibliographie doit être raisonnée, c'est-à-dire que les références doivent être classées. Ce classement varie selon les sujets traités. Une manière minimale consiste à séparer sources occidentales et sources japonaises, en classant chaque partie par ordre alphabétique.

On peut par exemple imaginer l'ordre suivant :

- a) Répertoires bibliographiques relatifs aux auteurs étudiés.
- b) Textes utilisés, en distinguant les œuvres complètes des éditions séparées.
- c) Études consultées, réparties en :
  - Études générales
  - Études particulières (elles-mêmes classées par sujets, etc.)

A l'intérieur de chaque subdivision, on peut choisir de suivre l'ordre chronologique de publication ou l'ordre alphabétique des noms d'auteurs<sup>17</sup> (selon le but visé).

Il est possible, mais jamais obligatoire, d'ajouter une brève indication critique après chaque titre cité (ou après certains d'entre eux seulement).

L'établissement d'une bibliographie est un exercice fastidieux mais nécessaire qui réclame de la méticulosité. On pourra gagner du temps en recopiant des notices fournies par les bibliothèques en ligne, mais il faudra toujours vérifier la cohérence de l'ensemble.

**Des logiciels gratuits permettent une gestion facilitée des références bibliographiques. Il est très fortement conseillé aux étudiants désirant poursuivre en thèse de se familiariser avec ces outils. Des formations sont proposées chaque année par la Bulac.**

---

<sup>16</sup> Pour les ouvrages qui ne sont pas d'usage courant, donner les cotes des bibliothèques spécialisées où on les a consultés (notamment BnF).

<sup>17</sup> On commence par les anonymes.

Pour la présentation générale, on propose de suivre la présentation adoptée à l'Imprimerie nationale pour les travaux courants<sup>18</sup> :

### **1. Pour les ouvrages parus sous forme de livres**

Mentionner dans l'ordre :

- Nom d'auteur en petites capitales (ou, à défaut, en capitales) avec majuscule initiale
- Prénom ou nom personnel en minuscules avec majuscule initiale
- Titre en italiques, avec majuscule sur la première lettre, et sur la première lettre du premier « mot plein » (adjectif, adverbe ou nom), si le titre commence par un article défini (le, la, les)<sup>19</sup>.

- Lieu d'édition

- Nom de l'éditeur

En cas de lieux d'édition multiples, ou de coédition, utiliser la barre oblique :

ex. : Genève / Paris

Paris / Bruxelles, Picquier / Labor

- Nombre de pages<sup>20</sup>

Exemples :

- PROUST Jacques, *L'Europe au prisme du Japon*, Paris, Albin Michel, 1997, 314 p.
- NINOMIYA Masayuki, *La Pensée de Kobayashi Hideo*, Genève / Paris, Librairie Droz, 1995, 361 p.

Le cas échéant, ou de manière facultative, il est possible d'ajouter des indications sur le sous-titre, le nombre de tomes, la collection, le numéro de la réédition<sup>21</sup>, etc. :

- PROUST Jacques, *L'Europe au prisme du Japon XVIe-XVIIIe – Entre humanisme, Contre-Réforme et Lumières*, Paris, Albin Michel, coll. « Albin Michel Histoire », 1997, 314 p.
- NINOMIYA Masayuki, *La Pensée de Kobayashi Hideo – Un intellectuel japonais au tournant de l'histoire*, Genève / Paris, Librairie Droz, coll. « Hautes études orientales », no II-30, 1995, 361 p.
- DUPONT Frédéric, *Images du Japon de toujours*, 3 volumes, Poitiers, Editions du Monde Entier, 1944, 322 + 333 + 314 p. (rééd. Genève, Nippon reprints, 1998, 2 vol., 450 + 440 p.).
- MARTIN Pierre, *Toujours des images du Japon*, Orléans, La Terre est ronde, 2003, 192 p. (1re éd., 1924).

### **2. Pour les articles**

- SMOLARZ Bruno, « La culture du riz menacée ? », *Cipango - Cahiers d'études japonaises*, no 4, nov. 1995, p. 211-236.

<sup>18</sup> Voir *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 1990. p. 33.  
Cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Typographie>

<sup>19</sup> Il s'agit là en réalité d'une question d'une rare complexité. Pour les passionnés, se référer par exemple à Ramat Aurel, *Le Ramat typographique*, Condé-sur-Noireau, Editions Charles Corlet, 1994, p. 75-77.

<sup>20</sup> En différenciant, s'il y a lieu, les pages numérotées en chiffres romains et en chiffres arabes, si cela est fait dans le livre cité.

<sup>21</sup> A ne mentionner que si l'on se réfère à celle-ci. La signaler à la suite, entre parenthèses, avec les précisions nécessaires. Il va de soi dans ce cas que c'est la dernière édition mentionnée qui sert de référence.

### **3. Pour les textes recueillis dans des ouvrages collectifs**

On fait précéder les références de l'ouvrage collectif de la mention "dans", puis l'on indique les responsables de la publication.

– MACE François, « Le shintô en mal de funérailles », dans Beillevaire P. et Gossot A., *Japon pluriel - Actes du premier colloque de la Société française des études japonaises*, Arles, Picquier, 1995, p. 45-51.

### **4. Pour les séries**

Selon les cas, on pourra être plus ou moins précis.

– Collection « Shinchô Nihon koten shûsei », 96 volumes, Tôkyô, Shinchô-sha, à partir de 1978.

– *Bashô bunshû*, collection « Shinchô Nihon koten shûsei »<sup>22</sup>, Tôkyô, Shinchô-sha, 1978.

– « Oku no hosomichi », dans *Bashô bunshû*, collection « Shinchô Nihon koten shûsei » 2, Tôkyô, Shinchô-sha, 1978, p. 106-157.

### **5. Pour les ouvrages ou articles japonais**

On donnera, quoi qu'il arrive, la transcription du titre :

– HIRAOKA Toshio, *Nihon kindai bungaku no shuppatsu*, Tôkyô, Hanawa shobô, coll. « Hanawa shinsho », no 66, 1992, 264 p.

– TAKEMORI Ten.yû, « Anakuronizumu wo kamen to shite », *Bungaku*, III-3, été 1992, p. 20-22.

Une solution plus satisfaisante est de proposer une traduction entre parenthèses :

– HIRAOKA Toshio, *Nihon kindai bungaku no shuppatsu* (Les Commencements de la littérature japonaise moderne), Tôkyô, Hanawa shobô, coll. « Hanawa shinsho », no 66, 1992, 264 p.

### **6. Système Harvard**

Il s'agit de classer les auteurs par ordre alphabétique, puis, pour chaque auteur, les ouvrages par ordre chronologique. La date de l'édition consultée doit suivre immédiatement le nom de l'auteur, précédée éventuellement de la date de première édition, indiquée entre parenthèses.

LOZERAND Emmanuel, 1994

« De l'individu – Le prisme de la biographie », *Cipango – Cahiers d'études japonaises* n° 3, Inalco, p. 63-92.

MACÉ François, 1994a

« La double écriture des traditions dans le Japon du VIII<sup>ème</sup> siècle », dans *Transcrire les mythologies*, sous la direction de Marcel Detienne, Albin Michel, p. 77-102.

—————, 1994b

« Mythe et légitimité », *Nichibunken Japan Review*, vol. 6, The International Research Center for Japanese Studies, Kyôto, p. 3-15.

---

22

Le cas échéant, on peut donner l'indication du numéro de volume.



MAES Hubert, (1979) 2004

« Les voyages fictifs dans la littérature japonaise de l'époque d'Edo », dans FURAI Sanjin (HIRAGA Gennai ), *Histoire galante de Shidôken*, trad. Hubert Maes, Collège de France, Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Japonaises, L'Asiathèque, 146 p., p.125-146.

## **D. AUTRES**

### **1. Index et glossaires**

Un (ou des) index (noms de personnes, titres d'ouvrages, matières, thèmes, etc.) ou un glossaire (liste de vocabulaire reprenant les termes japonais importants) peuvent être nécessaires pour certains sujets.

### **2. Table des matières**

La table analytique des matières, aussi détaillée que possible, doit indiquer les titres des chapitres, les différentes subdivisions et les pages qui y correspondent (voir par exemple la page 2 de cette brochure).

## V. INSERTION DE TEXTE JAPONAIS

Quelle place laisser à l'écriture japonaise<sup>23</sup> dans la présentation du mémoire ?

Plusieurs situations peuvent se présenter et, en fonction du sujet, plusieurs possibilités sont admissibles.

Il convient de garder toujours présent à l'esprit les quatre **principes** suivants :

1) Le travail doit pouvoir être lu par un non japonisant (il est donc exclu d'écrire : « 東京 est la capitale du 日本 »).

2) Le travail doit comprendre toutes les indications susceptibles d'intéresser un japonisant. Il convient donc de lui donner la graphie de tous les noms propres, ou termes spécifiques, **utiles**, ainsi que le texte japonais de toute citation importante. Cela est particulièrement valable pour la littérature, mais s'applique à d'autres domaines.

3) Il convient d'éviter de trop alourdir la typographie et, par conséquent, de songer à doser soigneusement la quantité et la présentation des insertions de texte japonais. Il est par exemple inutile de donner une graphie bien connue (Tôkyô, Nihon) ou de répéter plusieurs fois une graphie déjà signalée.

4) Une transcription phonétique du texte japonais peut selon les cas remplacer la graphie originale, ou s'y ajouter. Elle est loin d'être toujours nécessaire. Là encore il faut faire preuve de jugeotte et de mesure.

### A. POUR LES CITATIONS :

On fera se succéder paragraphe par paragraphe l'original japonais et la traduction française<sup>24</sup>.

人間は縁によって結ばれる。男女が出会い、めぐり遇って夫婦になるのも、また親子・兄弟となるのも人の世の縁である。この不思議としかいいようのない縁は、人間が自ら求めて得られるものではなく、その人が大いなるものに授けられたものであり、その人の生の根源であろう。

Les êtres humains sont unis par des liens. La rencontre entre un homme et une femme, la formation d'un couple suite à une rencontre, la relation entre parents et enfants, entre frères, voici comment se manifeste le lien dans ce monde humain. Ce lien, qu'on ne saurait qualifier autrement que de mystérieux, les hommes ne peuvent obtenir d'eux-mêmes ; c'est un don reçu de quelque chose d'immense, la source même de la vie.

男女が愛し合い、信じ合い、夫婦になることをひたぶりに切望しても、縁がなければ結婚することはできない。また縁に恵まれた男女が夫婦になっても、不運としかいいようのない境遇に陥ることもある。そんなときは、その試練を人生のこころの糧として、生命の充実と喜びをつむぎながら生きていくこともできる。縁が人間にもたらすものは、幸福と歓喜だけではない。苦難と悲しみの山河も、人の世の縁である。

Qu'un homme et une femme s'aiment, se fassent confiance, qu'ils désirent ardemment devenir mari et femme, s'il manque le lien, ils ne pourront se marier. Un homme et une femme qui, bénéficiant d'un lien, se sont mariés, peuvent certes tomber dans une conjoncture néfaste. Mais ils parviennent alors à nourrir leur cœur de cette épreuve et vivent, tressant joie et plénitude de la vie. Le lien n'apporte pas seulement bonheur et joie à l'homme. Monts et flots des difficultés et du malheur sont aussi des manifestations du lien dans ce monde des humains.

<sup>23</sup> Ou, plus largement, aux écritures supposées mal connues en France.

<sup>24</sup> En ce qui concerne les règles relatives à la traduction, l'étudiant pourra se référer aux consignes générales distribuées dans le cours de version en L3. Voir [www.japethno.fr/spip.php?article8](http://www.japethno.fr/spip.php?article8).

## B. POUR LA BIBLIOGRAPHIE

L'idéal est de donner en sus la graphie d'origine. Trois dispositions sont possibles, que nous illustrons dans un ordre qui va de la meilleure à la moins satisfaisante :

1) – HIRAOKA Toshio 平岡敏夫, *Nihon kindai bungaku no shuppatsu* 日本近代文学の出発 (Les Commencements de la littérature japonaise), Tôkyô, Hanawa shobô 塙書房, coll. « Hanawa shinsho » 塙新書, no 66, 1992, 264 p.

2) – HIRAOKA Toshio, *Nihon kindai bungaku no shuppatsu* (Les Commencements de la littérature japonaise), Tôkyô, Hanawa shobô, coll. « Hanawa shinsho », no 66, 1992, 264 p.

平岡敏夫 『日本近代文学の出発』 1 塙書房 (塙親書)<sup>25</sup>

3) – HIRAOKA Toshio, *Nihon kindai bungaku no shuppatsu* (Les Commencements de la littérature japonaise), Tôkyô, Hanawa shobô, coll. « Hanawa shinsho », no 66, 1992, 264 p.

平岡敏夫 『日本近代文学の出発』 塙書房 (塙親書)

## C. DANS LE CORPS DU TEXTE

Il y a plusieurs cas de figure à considérer, selon qu'il s'agit d'un nom propre, de celui d'une institution, d'un titre d'ouvrage ou d'article, d'un nom commun, selon aussi que le texte donne d'abord l'original japonais ou la traduction française. On observera les différents exemples suivants :

1) Hiraoka Toshio 平岡敏夫<sup>26</sup> écrit :

2) Dans le *Genji monogatari* 源氏物語 (*Le Dit du Genji*), les personnages ...

3) Dans *La Quintessence du récit* (*Shôsetsu shinzui* 小説神髓) est affirmé ...

4) Dans « *Anakuronizumu o kamen to shite* » 時代錯誤を仮面として (Sous le masque de l'anachronisme), Takemori Ten.yû suggère que ...

4) Le *zuihitsu* 随筆 (essai au fil du pinceau) est un genre qui ...

5) Le « récit de la vie privée » (*watakushi shôsetsu* 私小説) est considéré comme ...

6) La Bibliothèque de la Diète (Kokkai tosho-kan 国会図書館) rassemble ...

7) Le Keizai dantai rengô-kai 経済団体連合会 (« Confédération des groupements économiques ») est généralement désigné sous l'appellation de « Keidan-ren » 経団連.

Règles :

La graphie japonaise est toujours précédée par la transcription en alphabet romain<sup>27</sup>.

Les noms propres (institution, personne) seront en caractères droits,

les noms communs en italiques

les noms d'œuvres en italiques.

<sup>25</sup> Il est ici nécessaire de mettre le titre de l'ouvrage japonais entre crochets doubles 『 』 . Pour un article (ou une contribution à un ouvrage collectif), on mettra le titre entre crochets simples 「 」 , réservant le crochet double pour le titre de la revue (ou de l'ouvrage collectif).

<sup>26</sup> Comme on l'a déjà signalé, l'insertion de la graphie japonaise n'est pas obligatoire. À l'étudiant de juger. Ici elle est sans doute inutile puisque l'on va donner en note une référence bibliographique qui donnera la graphie japonaise.

<sup>27</sup> La seule exception à cette règle concerne les cas où la graphie est l'objet même du discours. Exemple : Dans les inscriptions sur carapace de tortue, le caractère 文 (ch. *wen*, j. *bun*) ...

Si le mot est entré dans la langue française, on peut l'employer, si on le souhaite, comme mot français. On peut bien sûr préférer la transcription normale (dans l'ex. suivant : *shōgun* 将軍).

Les shogouns Tokugawa constituèrent une véritable dynastie.

Remarque :

Si le texte cité date d'avant 1945, ou s'il est écrit selon les normes anciennes d'usage des *kana* et à l'aide de caractères non simplifiés, l'usage courant au Japon est de le citer

- en respectant l'ancien usage des *kana*
- en utilisant les caractères simplifiés<sup>28</sup>.

#### D. LES TRANSCRIPTIONS

On utilisera le système Hepburn modifié en prenant bien garde aux points suivants :

- **Respecter la longueur des voyelles**, en indiquant les longues à l'aide de l'accent circonflexe (capitales comprises<sup>29</sup>).
- Ne pas utiliser la lettre « m » pour transcrire le *kana* ん, même devant m, p et b. Toujours utiliser « n ».
- Utiliser de préférence le point séparateur (.) plutôt que l'apostrophe (') comme signe diacritique : *gen.in* / *genin*. En tout état de cause, être cohérent.
- **Utiliser les majuscules avec modération** (c'est-à-dire là où on les mettrait pour un mot français).

Exemples : *Genji monogatari*, *Asahi shinbun*, Tanizaki Jun.ichirō, *kami*

#### E. LA QUESTION DES SEPARATIONS

Il s'agit là d'un problème très épineux.

On s'efforcera de respecter les principes suivants.

- Principe 1 : éviter les mots trop longs en transcription (*Mainichishinbun*).
  - Principe 2 : essayer de respecter la structure du mot dans la découpe, éviter de laisser isolés des éléments qui, à eux seuls, ne sont pas des mots (*Mai-nichi-shin-bun*).
  - Principe 3 : essayer de respecter les articulations lexicales et sémantiques.
- D'où le choix de la transcription *Mainichi shinbun*.

Dans les cas un peu plus complexes, se rappeler **la possibilité d'utiliser un trait d'union** (en particulier dans les groupes à trois unités, ou pour faire ressortir les suffixes) : *shintai-shi*, Tôdai-ji, Kiyomizu-dera...

Il va de soi cependant que l'on affrontera beaucoup de situations insolubles :

Faut-il écrire *Shintai-shi-shō*, *Shintaishi-shō* ou *Shintai-shi shō*<sup>30</sup> ?

Que fait-on du « *shin* » de *Shin Nihon koten bungaku taikai* ?

Et du « *kai* » de *Keizai dantai rengō-kai* (Keidanren) ?

<sup>28</sup>

Le problème se pose aussi pour des citations de textes chinois. Soit on adopte les simplifications chinoise (il faut disposer des polices adéquates), soit on unifie en utilisant les caractères japonais simplifiés. Il est bien évidemment toujours possible de rajouter des caractères à la main, s'ils ne figurent pas dans la mémoire de l'ordinateur (à moins que celui-ci n'ait une fonction permettant d'en fabriquer). **En tout état de cause, il convient d'être cohérent.**

<sup>29</sup>

Il suffit généralement de frapper l'accent circonflexe, puis la capitale...

<sup>30</sup>

L'auteur de ces lignes penche pour la dernière solution, même si elle contrevient au principe 2.

### 1. Equipe pédagogique du master, spécialités et adresses des enseignants :

Abe Junko, MCF, littérature contemporaine, [junko.abe@inalco.fr](mailto:junko.abe@inalco.fr)

Makiko Andro-Ueda, MCF, poésie, littérature contemporaine, [makiko.andro-ueda@inalco.fr](mailto:makiko.andro-ueda@inalco.fr)

Anton Antonov, MCF, linguistique, [anton.antonov@inalco.fr](mailto:anton.antonov@inalco.fr)

Estelle Bauer, PU, histoire de l'art du Japon classique, [estelle.leggeribauer@inalco.fr](mailto:estelle.leggeribauer@inalco.fr)

Anne Bayard-Sakai, PU, littérature moderne et contemporaine, [bayard.sakai@wanadoo.fr](mailto:bayard.sakai@wanadoo.fr)

Jean Bazantay, MCF, didactique et linguistique, [jean.bazantay@inalco.fr](mailto:jean.bazantay@inalco.fr)

Véronique Brindeau, CC, musique, [veronique.brindeau@wanadoo.fr](mailto:veronique.brindeau@wanadoo.fr)

Jean-Michel Butel, MCF, anthropologie, ethnologie, religion, [jmbutel@inalco.fr](mailto:jmbutel@inalco.fr)

Guibourg Delamotte, MC HDR, sciences politiques, [guibourg.delamotte@inalco.fr](mailto:guibourg.delamotte@inalco.fr)

Christian Galan, PU, Univ. Toulouse / CEJ, histoire de l'éducation, [christian.galan@wanadoo.fr](mailto:christian.galan@wanadoo.fr)

Noemi Godefroy, MCF, histoire, [noemi.godefroy@inalco.fr](mailto:noemi.godefroy@inalco.fr)

Isabelle Konuma, PU, droit, sociologie de la famille, [isabelle.konuma@inalco.fr](mailto:isabelle.konuma@inalco.fr)

Laurence Labrune, PU, linguistique, [laurence.labrune@u-bordeaux3.fr](mailto:laurence.labrune@u-bordeaux3.fr)

Emmanuel Lozerand, PU, littérature moderne, [emmanuel.lozerand@inalco.fr](mailto:emmanuel.lozerand@inalco.fr)

Michael Lucken, PU, images et mémoire, [mlucken@inalco.fr](mailto:mlucken@inalco.fr)

Christophe Marquet, PU, histoire de l'art, édition, histoire culturelle, [christophe.marquet@inalco.fr](mailto:christophe.marquet@inalco.fr)

Yayoi Nakamura, MCF, linguistique, TAL, [yayoi.nakamura@inalco.fr](mailto:yayoi.nakamura@inalco.fr)

Laurent Nespoulous, MCF, archéologie, histoire, épistémologie, [laurent.nespoulous@inalco.fr](mailto:laurent.nespoulous@inalco.fr)

Sumikazu Nishio, MCF, linguistique, [sumikazu.nishio@inalco.fr](mailto:sumikazu.nishio@inalco.fr)

Alexandre Roy, MCF, histoire du Japon moderne, [alexandre.roy@inalco.fr](mailto:alexandre.roy@inalco.fr)

Saitô Takako, MCF, philosophie, [takako.saito@inalco.fr](mailto:takako.saito@inalco.fr)

Marion Saucier, PRAG, société moderne et contemporaine, [saucier@inalco.fr](mailto:saucier@inalco.fr)

Bernard Thomann, PU, histoire sociale et économique, [thomann.bernard@club-internet.fr](mailto:thomann.bernard@club-internet.fr)

Chikako Thoyer, MCF, économie, [chikako.thoyer@free.fr](mailto:chikako.thoyer@free.fr), [chikako.thoyer@inalco.fr](mailto:chikako.thoyer@inalco.fr)

Michel Vieillard-Baron, PU, littérature classique, [michel.vieillard-baron@inalco.fr](mailto:michel.vieillard-baron@inalco.fr)

## 2. INDICATION SOMMAIRE DES DIFFERENTS CHAMPS D'ETUDES ET DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE DIRIGER DES RECHERCHES \*

### ART

Mme Bauer, M. Lucken, M. Marquet

### ARTS DU SPECTACLE

Mme Brindeau

### DROIT

Mme Konuma

### ECONOMIE

M. Roy, Mme Saucier (co-direction), M. Thomann, Mme Thoyer

### ETHNOLOGIE - ANTHROPOLOGIE

Mme Abe (contes), M. Butel, Mme Godefroy

### HISTOIRE ANCIENNE

Mme Godefroy, Mme Leggeri-Bauer, M. Nespoulous

### HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

M. Lozerand, M. Lucken, M. Nespoulous, M. Roy, M. Thomann

### LINGUISTIQUE

M. Antonov, M. Bazantay, Mme Labrune, Mme Nakamura, M. Lozerand, M. Nishio

### LITTERATURE CLASSIQUE

Mme Bayard, M. Lozerand, M. Vieillard-Baron

### LITTERATURE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Mme Abe, Mme Bayard, M. Lozerand, Mme Ueda (poésie)

### MEDIAS ET COMMUNICATION

Mme Thoyer

### PENSEE

Mme Bayard, M. Lozerand, Mme Saitô

### RELATIONS INTERNATIONALES

Mme Delamotte, M. Roy, M. Thomann, Mme Thoyer

### RELIGION

M. Butel, Mme Bauer, Mme Saitô

### SCIENCES POLITIQUES

Mme Delamotte, M. Roy

### SOCIOLOGIE

M. Butel, M. Galan, Mme Konuma, Mme Saucier, Mme Thoyer

\* La présente liste est strictement indicative et n'a aucune valeur impérative.

\*\* Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des mouvements du personnel enseignant (recrutements, départs)

Des co-directions peuvent être envisagées dans le cas où le sujet d'étude projeté ne correspondrait pas entièrement à la spécialité du directeur **qui ne peut être qu'un enseignant titulaire du département**. Le choix d'un éventuel co-directeur doit se faire avec l'accord exprès du directeur. Dans certains cas, le responsable des masters (Bernard Thomann pour l'année 2018-2019) peut jouer le rôle de directeur administratif.

Les étudiants sont bien entendu libres, par ailleurs, de demander conseil à n'importe quel enseignant, quel que soit son statut.

### 3. EXEMPLES DE MEMOIRES DE SOUTENUS A L'INALCO

#### Art

- L'illustration du *Dit du Genji* – La mise en image d'une œuvre littéraire (du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle)
- L'action du Bunka-chô (Secrétariat d'État à la culture) dans la société japonaise contemporaine – Protection du patrimoine, création et diffusion de la culture
- Matériaux pour une histoire de l'art vidéo au Japon (1968-1987)
- L'introduction de la musique occidentale dans le Japon de l'ère Meiji – La musique militaire
- Lexique des *manga*
- Le champ de la caméra – Situations de rencontre et art de la mise en scène chez Ozu

#### Économie

- La loi sur l'égalité dans l'emploi (1985)
- L'implantation de Brissonneau et Lotz Marine au Japon
- Les investissements directs japonais au Vietnam – Caractéristiques et déterminants
- Le marché du golf au Japon
- La réforme agraire dans la perspective du développement de l'agriculture japonaise
- Devenir de la gestion japonaise en période de mutations technologiques : le cas de la robotique
- Les relations commerciales et diplomatiques nippo-russes au début des années 1990 et l'intégration du Japon dans la région Asie-Pacifique – Étude de la presse japonaise de mai 1990 à juin 1993

#### Éducation et pédagogie

- L'enseignement du japonais : une méthode audio-visuelle et sa conception
- Recherche sur l'enseignement du japonais assisté par ordinateur – Emploi des formes verbales et des enclitiques
- La chaîne éducative NHK kyôiku terebi et l'école - Analyse des émissions scolaires de l'année 1995
- Mémoire et oubli au Japon – L'enseignement de l'histoire et la révision des manuels scolaires dans le Japon de 1868 à 1945
- Etude du code de l'éducation de 1872 et de la modernisation du système éducatif japonais

#### Ethnologie et religion

- Un mouvement spirituel nouveau : Sûkyô mahikari
- Rites de fécondité dans les croyances populaires du Japon (sud de Kyûshû)
- Ascèse et renaissance – La retraite du pic d'automne du Haguro shugendô
- Le conte du *kobutori jiisan* dans la littérature et le folklore japonais
- Les ponts anciens au Japon : leur architecture, les croyances et traditions qui s'y rapportent
- Les débuts du protestantisme au Japon
- Osore-zan, pèlerinage et tourisme

#### Femme et féminisme

- Lady's comics – Analyse socio-culturelle des bandes dessinées pour public féminin dans le Japon contemporain.
- Le mythe de Paris et la représentation de la France dans la presse féminine du Japon contemporain
- Risôkenkyo – Le combat d'une femme japonaise, Ichikawa Fusae, contre la corruption du système politique japonais

#### Histoire

- L'infanticide et l'avortement à l'époque d'Edo – Les coutumes et les mentalités populaires
- Kuga Katsunan (1857-1907) : un nationaliste japonais face à la modernité

- Le rapport entre l'Islam et la civilisation japonaise dans l'œuvre d'Izutsu Toshiko
- L'élargissement du conflit en Chine et les processus de décisions de juillet 1937 à septembre 1938
- Les travaux de recherches géographiques de Philipp Franz von Siebold au Japon
- L'archipel Gotô et les missions jésuites au XVI<sup>e</sup> siècle
- Autour de l'ouvrage d'Amino Yoshihiko, *Figures des masses populaires dans le Moyen-Age japonais*
- Textiles et teintures des vêtements officiels à l'époque de Heian
- Le prince poète Fujiwara no Yoshitsune et son temps
- Le *wabicha* à travers la lecture du premier volume du *Nanpo-roku* et le rôle de Sen no Rikyû dans le développement de la voie du thé
- Documents relatifs au Japon (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) en Espagne et au Portugal

### Linguistique

- Etude contrastive du lexique fondamental en japonais et en français
- Les énoncés d'injonction en japonais – Etude socio-linguistique dans une grande entreprise
- Lexique français-japonais et japonais-français de l'énergie nucléaire
- La notion de réussite et d'échec au Japon à travers la langue parlée contemporaine : étude sémantique
- Enquête sur les différences entre la pratique linguistique dans un hameau de Honshû et dans un site de colonisation à Hokkaidô
- La problématique de l'écriture japonaise et l'entrée du Japon dans l'histoire moderne (1866-1900)
- Des difficultés de l'interprétation japonais-français
- Les suffixes *-mu*, *-kemu* et *-ramu* dans la poésie du *Man.yô-shû*
- Etude comparative de manuels de japonais
- Elaboration d'une méthode audio-visuelle d'enseignement de la langue japonaise

### Littérature classique

- Les poèmes du Zen des cinq montagnes – première période (de Minki Soshun à Jakushitsu Genko)
- *Histoires qui sont maintenant du passé*, choix d'anecdotes sur les suivants d'armes
- Le Japon et l'écriture – Évolution des systèmes de notation et de lecture des textes, de l'introduction des caractères chinois jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle
- Critique thématique sur le *Journal de l'éphémère*
- Les poèmes de *tanabata* du *Hitomaro kashû* - Une approche des œuvres de Kakinomoto no Hitomaro dans le *Man.yô-shû*

### Littérature moderne

- L'âge héroïque de la traduction littéraire au Japon (1868-1880)
- Osugi Sakae (1885-1923) : Mémoires d'un anarchiste dans le Japon moderne
- Endô Shûsaku et son œuvre
- L'unification de la langue parlée et de la langue écrite chez Futabatei Shimei (1886-1890)
- La Chine comme modèle : Takeuchi Yoshimi dans les années quarante et cinquante
- Le roman criminel au Japon – Deux œuvres pionnières: *Horrible* de Kuroiwa Ruikô (1889), *Un ticket* d'Edogawa Ranpô (1923)
- Etude de poétique autour du poème « Asei » (Le chant des grenouilles) de Nakahara Chûya (1907-1937)
- Dada et le surréalisme au Japon
- *Shibue Chûsai* de Mori Ogai – L'invention de la "chronique historique"

### Livre et presse

- Etude contrastive de la distribution du livre en France et au Japon
- La publicité dans la presse écrite japonaise



– La presse hebdomadaire japonaise des années 80 – Etude des représentations de l'Occident

### Pensée

– *Gukan-shô* de Jien

– *Daigaku wakumon* (Dialogue sur la science suprême, 1687) de Kumazawa Banzan

### Politique

– L'affaire Lockheed vue à travers le mensuel *Bungei shunjû*

– La politique japonaise au Moyen-Orient de la crise du pétrole à la guerre du Golfe

### Société

– La société japonaise face à la menace des séismes

– L'émancipation des *buraku-min* depuis le début de l'ère Meiji jusqu'à la Seconde guerre mondiale

– Le *tatami*

– *Sumo* : tradition, sport et vie sociale

– Tenri - Histoire et sociologie d'une ville religieuse au Japon

– L'immigration japonaise en Nouvelle Calédonie de 1892 à 1945

– Les grandes figures de la mode du vêtement au Japon

– L'activité humaine dans le bassin d'Ueda

– Subjectivité et schizophrénie dans l'œuvre de Kimura Bin

### Théâtre et spectacle

– Les femmes du kabuki - Histoire de l'art des *onnagata*

– La naissance du théâtre moderne dans la Capitale de l'est (1842-1924) – Du *kabuki* de la fin d'Edo au Petit théâtre de Tsukiji

## **4. DOSSIERS DE MASTER 1 SOUTENUS EN 2014 (32 DOSSIERS)**

- Gouvernance du corps et identité transsexuels au Japon (68 p.)

- Ogawa Kazumasa (1860-1929) – L'évolution des techniques photographiques et de reproduction (46 p. + 25p.)

- *Oguri hangan* – Un chef-d'œuvre de la littérature orale japonaise (122 p.)

- Les difficultés des PME françaises : exporter au Japon (74 p.)

- Traduction et commentaire de la nouvelle □□□□□□Bruit de pas qui se rapproche de Komatsu Sakyô (66 p.)

- Uchida Kuichi – Un photographe japonais du XIXe siècle (44 p. + 35 p.)

- *Onoe kotoba* : transgression du genre dans le langage (43 p.)

- La bibliothèque nationale de la diète □□□□□□□□

- L'évolution des yamabushi de Kumano du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle et leur place dans une société en perpétuelle mutation (80 p.)

- *Futsuyo meiyô* de Murakami Eishun ou le premier dictionnaire franco-japonais (38 p.)

- Stylisation de la féminité et de la virilité dans le théâtre Kabuki (47 p.)

- Les œuvres vivantes de Kusuma Yayoi – Période new-yorkaise (39 p.)

- Travailleurs immigrés : le cas des mineurs coréens de la région de Chikuho (1910-1938) (43 p.)

- Traduction et commentaire de la nouvelle □□□□□□□□□□ (« L'espoir impossible d'E.B. ») de Ogawa Yôko (67 p.)

- Introduction à l'histoire des pâtes alimentaires au Japon : origine et évolution (46 p.)

- Le système de recrutement des jeunes diplômés japonais- De l'université à l'entreprise : la crise du système de l'embauche (64 p.)

- La représentation de la ville dans le roman *Yume no shima* de Hino Keizô (44 p.)

- Les différentes dimensions du merveilleux dans le *Taketori monogatari*

- Le *sankin kôtai* (système de résidence alternée) - Concentration du pouvoir et centralisation à l'époque d'Edo (42 p.)
- Les émissions de variété japonaise, geinin et talents (41 p.)
- Le marquage différentiel de l'objet dans les langues des Ryûkyû.
- La *moga*, fruit de la modernisation (72 p.)
- Les jeunes japonais d'aujourd'hui et l'*omikuji* (48 p.)
- La cyber-intimidation – Une nouvelle forme de harcèlement scolaire (39 p.)
- Sakhaline : minorités ethniques histoires et témoignages (55 p.)
- Programme d'investissements et de prêts du ministère des finances du Japon □□□□ (31 p.+ 3 annexes)
- Les toilettes japonaises (71p.)
- Traduction littéraire, traduction partielle du roman *Kokô no hito* □□□□(ascension) de Nitta Jirô et commentaire de la traduction (47 p.)
- L'évolution récente de la conception du mariage au Japon (81 p.)
- *Odori-nenbutsu* –La danse extatique du moine Ippen ( 97 p.)
- Traduction et commentaire du premier chapitre de □□□□□□□□ « Kokkusakkâbrû » de Murakami Haruki□□□ (50 p.)
- L'introduction des libertés fondamentales au Japon de l'ère Meiji (35 p.)
- Les figures d'Izanagi no mikoto, Izanami no mikoto et les trois augustes enfants : Amaterasu ômikami, Tsukiyomi et Susanowo au travers des écrits du *Kojiki*, du *Nihon shoki* et du *Kogoshûi*.

## 5. MEMOIRES DE M2 SOUTENUS EN 2017 (8)

- BELKHIRIA Inès, *La place du Japon dans les Expositions universelles de Paris de 1867 à 1937*, sous la direction d'Estelle LEGGERI-BAUER
- BERIDOT Nathan, *Droit commercial japonais : théories des commerçants et des actes de commerce*, sous la direction d'Isabelle KONUMA
- BEUZEBOC Emilie, *Le lyrisme et la narration au cœur de l'œuvre de Takahashi no Mushimaro : traduction commentée de ses poèmes du Man.yôshû*, sous la direction de Michel VIEILLARD-BARON
- NUNEZ Jade, Jitsukon. *La réalité du concubinage dans le Japon contemporain*, sous la direction d'Isabelle KONUMA
- OYA Kaori, *Activités d'interactions écrites pour l'apprentissage du japonais au niveau B1 du CECRL. Cas d'échanges sur Line, application de messagerie instantanée*, sous la direction de Jean BAZANTAY
- PERTESSEN Maria, *Les nouvelles autobiographiques de Nagayama Norio. Le personnage et son rapport intrinsèque à l'auteur : comment lire le récit autobiographique d'un condamné à mort ?*, sous la direction d'Anne BAYARD-SAKAI et Makiko ANDRO-UEDA
- RODELET Gabrielle, *Le yôkai comme figure initiatique dans les films d'animation contemporains*, sous la direction d'ABE Junko
- VOYAU Elise, *Contestation, expansion, retours : Fukase Masahisa et la photographie japonaise des années 1960 à 1980*, sous la direction de Michael LUCKEN

(Les mémoires de M2 sont déposés et consultables au Centre d'études Japonaises, 2 rue de Lille)

## 6. QUELQUES FONDS D'OUVRAGES EN LANGUE JAPONAISE

Il est fondamental pour les étudiants de se familiariser avec la Bulac et d'utiliser ses ressources électroniques (Jstor, etc.). Elle offre également des possibilités de prêt depuis les bibliothèques universitaires (ce qui permet par exemple, sous certaines conditions, de faire venir des ouvrages du Japon).

Il est par ailleurs possible de contacter Mme Atsuko Koga-Venture, responsable du fonds japonais, pour toute demande particulière (on évitera toutefois de la déranger hors de propos).

Notons que la Bulac propose aux étudiants de tous niveaux (et aux enseignants) des séances de formation gratuites. Celles-ci sont accessibles uniquement sur inscription. Pour s'inscrire : <http://www.bulac.fr/services/formations/tous-niveaux/>

Autres endroits bons à connaître :

### *Accessibles à tous*

JETRO (Centre japonais de commerce extérieur)

151 bis, rue St Honoré 75001 Paris (ouvert du lundi au jeudi, de 9h30-12h et 14h-16h30)

Médiathèque du musée du Quay Branly

<http://www.quaibrantly.fr/fr/enseignement/la-mediatheque/etudier-a-la-mediatheque.html>

Musée Guimet - Bibliothèque

6, place d'Iéna 75116 Paris

Maison de la culture du Japon à Paris

101 bis, quai Branly, 75470 Paris

Bibliothèque des Grands Moulins

59, quai Panhard et Levassor, 75013 Paris

Bibliothèque LCAO. Université Paris Diderot. Bâtiment des Grands Moulins.

Aile C, 4e étage. 16, rue Marguerite Duras 75013 Paris

### *Accès réservé*

Bibliothèque asiatique des missions étrangères

28, rue de Babylone, 75007 Paris

Bibliothèque nationale de France, manuscrits orientaux

58, rue de Richelieu, 75084 Paris Cedex 02

Centre de recherche sur le Japon contemporain

105, Bd Raspail 75006 Paris

(ouvert aux étudiants et aux chercheurs le jeudi de 14h à 17h ou sur rendez-vous)

Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient / Maison de l'Asie

22, av. du Président Wilson 75116 Paris (à partir du master 1)

Institut des Hautes études japonaises (Collège de France)

Pendant les travaux : Collège de France – Site de la Belle Gabrielle

49bis avenue de la Belle Gabrielle, 75012 Paris

(à partir du master 1, demander une lettre de recommandation à votre directeur de recherche).

<http://www.college-de-france.fr/site/publications-des-instituts/Institut-des-hautes-etudes-japonaises.htm>

On mentionnera aussi deux sites internet :

— [www.books.or.jp](http://www.books.or.jp), pour savoir quels livres sont disponibles au Japon ;

— <http://webcat.nacsis.ac.jp>, pour avoir accès au fichier général d'un grand nombre de bibliothèques japonaises.

## Calendrier (année 2018-2019)

!! Ce calendrier pourra connaître quelques modifications. Vérifier sur le site.

- **14 Septembre 2018 : Réunion d'information**

10h : Inalco et Paris Diderot-Paris 7

17h : Inalco uniquement

- **17 sept 2018 : Début du premier semestre**

19 sept. : 1. *Présentation du master, calendrier, directeur, sujet, séminaires*

26 sept. : 2. *La recherche d'informations*

!!! *Remettre fiche d'inscription (brouillon)*

3 oct. : 3. *Formation à la BULAC*

17 oct. : 4. *La bibliographie (français, anglais, japonais) – Lectures et fiches*

!!! *Remettre une bibliographie de 5 références (français, anglais, japonais ; livre et article)*

24 oct. : 5. *Le dossier : faisabilité, évolution*

!!! *Apporter livres/articles sur votre sujet (1 français, 1 japonais) que vous présenterez (2 min.)*

- **27 octobre 2018 : Remise de la déclaration de sujet au secrétariat**

21 nov. : 6. *Retour d'expérience*

!!! *Remettre une fiche de lecture sur un article/livre concernant votre sujet. Celle-ci sera corrigée en classe*

12 déc. : 7. *Outils : les dictionnaires*

- **28 janvier 2019 : Début du second semestre**

30 janv. : 8. *Mise en forme du dossier et écriture. Insertion du japonais, traduction. Notes.*

6 fév. : 9. *L'introduction du dossier*

20 fév. : 10. *La rédaction d'un texte académique*

!!! *Apporter votre introduction (présentation de la problématique, sources)*

18-25 mars : 11. *Exposé sur l'avancée des travaux*

- **24 mai 2019 : Remise des dossiers et mémoires (première session)**

- **24 juin 2019 : Remise des dossiers et mémoires (seconde session)**

- Fin juin 2019 : convocation pour une explication de note

- Avant le 30 juin 2019 : Remise de déclaration de sujet pour le M2 (première session)

- Avant le 7 septembre 2019 : Remise de déclaration de sujet pour le M2 (seconde session)